

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [vjobidon-csssportneuf-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d5482b8f06a5ba5f86cd551c>

Date d'obtention : 2026-05-26 18:48:12

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Remplir le formulaire

Documenter la situation en complétant le formulaire prévu, en y incluant toutes les personnes concernées par le sexto, soit la victime, les témoins et la personne ayant posé le geste.

2. Récupération des cellulaires

Procéder à la collecte des cellulaires de toutes les personnes impliquées, sans en consulter le contenu en aucun cas, conformément aux règles d'intervention.

3. Communication avec le policier scolaire

Contacter le policier école afin qu'il vienne récupérer les cellulaires ainsi que les documents complétés pour assurer le suivi approprié.

4. Évaluation et signalement au besoin

Selon la gravité de la situation, un signalement à la DPJ peut être effectué, soit dans un objectif de protection, soit dans une démarche éducative auprès des personnes concernées.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens des trois mises en situation est l'importance de toujours prendre au sérieux ce type de confiance, qu'elle provienne de la victime ou d'un témoin.

L'application rigoureuse du protocole SEXTO permet une intervention rapide et structurée, ce qui contribue à protéger les personnes concernées et à prévenir la détérioration ou l'escalade de la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'aspect le plus délicat de l'intervention réside dans le fait de compléter la feuille SEXTO en présence de la personne identifiée comme étant l'instigatrice de la situation. Dans ce contexte, il est essentiel de maintenir une posture neutre et professionnelle. En tant qu'intervenant, je ne suis pas en position de juger ni de prendre parti. Mon rôle consiste plutôt à accompagner le jeune dans la démarche, à recueillir les informations de façon objective et à m'assurer que le formulaire est rempli conformément au protocole. Il est donc primordial d'agir sans jugement, de demeurer centré sur les faits et de respecter rigoureusement les étapes établies, sans s'en éloigner.